

Zeitschrift: Bulletin génalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 18 (2005)

Artikel: Albin Rochat : marchand d'escargots coureurs

Autor: Rochat, Loïc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Albin Rochat marchand d'escargots coureurs

Il est des Combiers dont on se souviendra longtemps grâce à leur personnalité et leur destinée singulière. Albin Rochat est de ceux-ci ; son caractère bien trempé, sa langue truculente et sa vie faite de rebondissements marquèrent son temps².

Autrefois, à la Vallée de Joux – sa petite Sibérie vaudoise, comme il l'appelait – vivre d'un seul métier, d'une seule profession n'était pas courant. Les hivers étaient rudes et longs, et le rendement de l'agriculture estivale insuffisant. De plus, l'industrie horlogère³ d'alors endurait de terribles périodes de dépression économique, notamment dans les années 1930. On pratiquait donc plusieurs activités, les alternant parfois au fil des saisons. Les Combiers étaient alors horlogers-agriculteurs, fromagers-transporteurs, postiers-scieurs, etc... Albin Rochat est à mon avis un parangon de polyvalence professionnelle d'entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Il fut à la fois, négociant en Vacherins Mont d'Or, horloger-découpeur-sertisseur, pêcheur, vendeur de bottes et surtout marchand d'escargots coureurs... D'autre-part, par l'entremise de ses multiples coups de gueule en public ou dans la presse locale, il reste aujourd'hui encore la plus grande figure de la polémique combière de son époque.

Par l'analyse de textes et documents, cette étude a pour objectif de présenter un personnage en particulier, d'en faire le portrait, de le situer par rapport à son environnement familial, et de rendre compte des grandes étapes de sa vie.

Notre Albin Rochat "dit Binbin" est né⁴ le 31 mai 1864 aux Crettets⁵, partie du village des Charbonnières la plus rapprochée du Pont, au bord

² Cf. tableau généalogique dans les pages en couleurs du présent bulletin.

³ AUBERT, Daniel, *Montres et horlogers exceptionnels de la Vallée de Joux*, Neuchâtel, Antoine Simonin, vol. 1, Crise, pp. 45-48 (sur les activités des horlogers durant la grande crise de 1930).

⁴ ACV, *paroisse du Lieu, registres des naissances*, microfilm ED 73/1-2 n° 1'044'886.

du lac Brenet, sur la commune du Lieu. Il est le fils⁶ aîné de Charles Louis Rochat (1836-1909) et de Marguerite Eugénie Rochat née Rochat (1843-1872). Albin est baptisé en l'église des Charbonnières, le 28 août suivant et reçoit pour seule marraine, Adeline Rochat née Rochat (*1842), tante paternelle, épouse de Louis Henri Rochat⁷ (*1842) "dit Tri". Nous sommes ici dans une petite branche de la famille Rochat plus tardivement surnommée "les Tschifis", qui compte plusieurs personnages intéressants pour leur apport à l'économie combière, voire de nos jours à la politique cantonale vaudoise.

Commençons par le patriarche, père d'Albin, Charles Louis Rochat (1836-1909), fils de Charles Samuel Rochat⁸ et d'Adèle Rochat née Lugrin. Charles Louis est horloger et fonde son entreprise chez lui aux Charbonnières en 1854. Cette entreprise existe encore de nos jours sous la même raison sociale: *Charles-Louis Rochat S.A.* fournitures d'horlogerie et produits de luxe manufacturés⁹. À l'origine, l'entreprise travaillait principalement dans le commerce de la pierre d'horlogerie; par la suite, ses activités se compléteront par divers travaux de reprises sur des fournitures d'horlogerie et de micromécanique, puis elle se spécialisa en terminaison de composants haut de gamme. Actuellement, cette entreprise familiale, qui emploie 25 personnes, a toujours son siège aux Charbonnières, alors que ses ateliers sont installés au village du Lieu depuis 1989. Cinq générations se succéderont à la tête de l'usine: au décès de Charles Louis Rochat en 1909, son fils porteur du même nom¹⁰ lui succéda jusqu'en 1955 ; vint ensuite Jacques Auguste

⁵ MOTTAZ, Eugène, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, Librairie F. Rouge et Cie, 1921 (1^{ère} éd. numérotée de 1 à 100, n°84), vol.1, p. 564.

⁶ Avant Albin, ses parents eurent un premier fils, *Albert*, né le 11.4.1863 (ACV, ED 73/1-2, n° 1'044'886, Le Lieu) mais décédé 7 jours plus tard. Seul enfant mort en bas âge de ce couple, il n'est pas cité dans les registres des familles de l'Etat civil de L'Abbaye.

⁷ ROCHAT, Loïc, *André Samuel Rochat, mon parrain*, Courte étude généalogique sur les ascendances d'André Samuel Rochat, Morges, juillet 2005, 85 p. (ill.) ; à consulter au sujet de la famille Rochat "dit Pitôme" aux Charbonnières.

⁸ Bourgeois de L'Abbaye et du Lieu, fils d'*Abram David Moïse Rochat* et de *Marie Judith née Dépraz*.

⁹ Site Internet de l'entreprise: www.crochat.ch.

¹⁰ Charles Louis Rochat (1876-1956), fils de Charles Louis et de sa seconde épouse Anna Jeanne Henriette née Dunand (1842-1929).

Rochat jusqu'en 1970, puis Charles-Louis Rochat¹¹, qui transforma la raison sociale de l'entreprise en société anonyme (SA) en 1989 et fut élu Conseiller d'Etat le 21 avril 1998, et finalement Jacques Adrien Rochat dès 2005.

Albin Rochat vint au monde et grandit dans une famille active de l'industrie combière. Il n'allait pourtant pas reprendre le flambeau de son père, mais, à vingt ans, choisit de se mettre à son compte comme indépendant. Nous parlerons plus loin de son unique expérience, plutôt mauvaise, dans le secteur horloger.



Albin Rochat (1864-1942)
(Collection privée)



Charles Louis Rochat (1836-1909)

¹¹ Chef du Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud, 1998-2006.

Albin Rochat était un homme de petite taille mais agile et dégourdi comme un goupil bien hardi; il se marie une première fois au Lieu, le 26 novembre 1888 avec Catherine Elisabeth Bauer (1870-1891), une Bavaroise née à Erding près de Munich, dont il eut une fille Lydie Eléonore (1889-1953) et un fils Charles Antony (1890-disp.1928). Les circonstances exactes qui séparèrent père et fils à tout jamais nous sont inconnues. Il semble, en effet, que Charles Antony Rochat, parti pour l'Afrique, ne revint jamais¹². Albin Rochat divorce en 1891 et épouse, dix-sept ans plus tard une demoiselle de presque vingt ans sa cadette, Louise Anna Michel (1883-1933), dont il n'aura point d'enfant.

Notre Albin n'est donc pas un Rochat comme les autres; ne respectant pas l'antique adage "Croissez et multipliez", il n'est pas l'une des artères fécondes dont partent mille et un vaisseaux capillaires tous porteurs du nom Rochat, tels qu'évoqués par Gilbert Salem dans une chronique¹³ parue récemment. Albin est cependant le grand-père d'une petite descendance qu'il est intéressant de citer.



Lydie Rochat (1889-1953)



Charles dit Carlos (1890-apr.1928)

¹² ACA (Archives communales de L'Abbaye), RN 7, p.173, Charles Antony Rochat dit "Carlos" déclaré absent par le Tribunal civil du district de Lausanne dès le 28.9.1928.

¹³ SALEM, Gilbert, "La plus prolifique de nos tribus", la saga des patronymes: Les Rochat, in *24 Heures*, mercredi 15 juin 2005, Lausanne, (*article mettant bien en exergue le fait que tous les Rochat descendent d'un seul homme, Vinet, et sont donc d'une seule famille, malgré leur nombre*).

Lydie Eléonore Rochat (1889-1953), fille de son premier mariage, épouse le fils du régent du village des Charbonnières: Victor Guignard dit "Troué", lui-même aussi régent. Ce dernier reprit le poste de son père, Jean Henri Guignard, suite à sa mort dans les eaux du lac de Joux. Lydie et Victor eurent ensemble deux enfants:

- Pierre Guignard (1911-1981), licencié HEC, Directeur de l'Office vaudois de cautionnement de 1966 à 1976 et conseiller communal radical à Lausanne de 1954 à 1973.
- Hélène Emma Guignard dite "Ninette" (1913-1998), mère de Pierre Louis Gilliland (*1936)¹⁴ docteur ès sciences sociales en 1969, fondateur puis directeur de l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud de 1971 à 1979, puis professeur ordinaire à l'Université de Lausanne de 1979 à 1990.

La Maison Albin Rochat aux Charbonnières

En 1884, Albin Rochat a tout juste vingt ans quand il fonde son propre commerce aux Charbonnières. Il se lance tout d'abord dans le négoce de fromages, dont les Vacherins Mont d'Or, et achète¹⁵ ses marchandises à la Société de laiterie du Séchey entre 1888 et 1890.

Nous apprenons plus précisément à connaître Albin Rochat au travers de ses maintes annonces publicitaires dans lesquelles apparaît l'originalité de son caractère. Sur un prix-courants à distribuer, il clame: "Je ne livre que des fromages 1^{ère} qualité, fabriqués entièrement gras,... Il ne faut pas confondre mes produits avec des qualités inférieures fournies par des maisons peu sérieuses qui livrent des fromages mi-gras et de mauvaise fabrication". Afin de vanter la qualité de ses fromages, il utilisait une curieuse devise: "Hors concours, toujours mieux!".

Tous les moyens sont bons pour faire du chiffre d'affaire! Albin Rochat s'occupe donc aussi de la vente de bottes de pêche ou de chasse, ainsi que de bateaux à quille ou fond plat, avec ou sans moteur. *La Maison Albin Rochat* est aussi synonyme de fournitures d'horlogerie; elle s'occupe de découpages, sertissages, polissages, fabrication de cribles et

¹⁴ ROBERT, Olivier, PANESE Francesco, *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne*, 2000, Rectorat de l'Université de Lausanne, (ACV, cote VA 3380,17-V'uni).

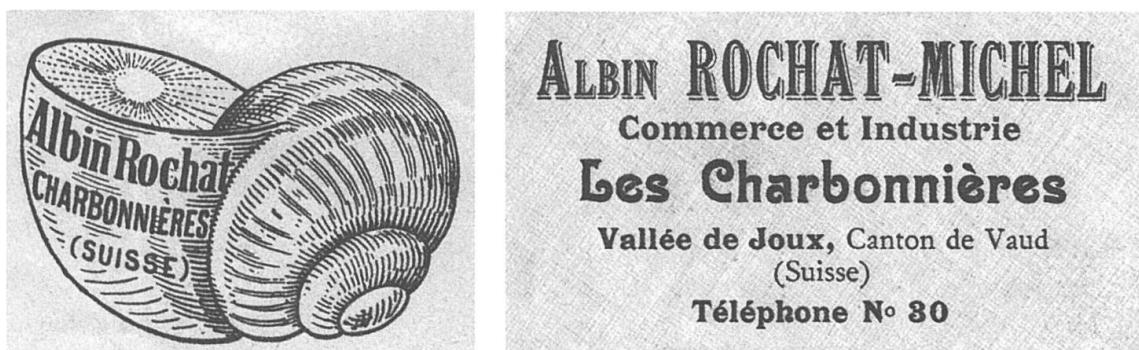
¹⁵ Fiche nominative établie par Rémy Rochat, archiviste aux Charbonnières.

contrepivots incassables. Ce volet-là ne semble toutefois pas avoir été très rentable et se termina malheureusement par une mise en faillite. A 75 ans, le 21 juin 1939, après 55 ans d'exploitation, Albin Rochat remit¹⁶ son commerce à Georges Martin.

Au Gouffre des Escargots

Autrefois nourriture d'indigence, l'escargot peu à peu devint l'hôte des tables riches et bien garnies, excellent dans le rôle d'amuse-bouche, d'entrée, voire de plat principal. En 1888, bien conscient de ce nouvel engouement, Albin Rochat est le premier à introduire de manière durable la préparation¹⁷ et la consommation des escargots en Suisse¹⁸. Il rebaptise son entreprise "Au Gouffre des Escargots"¹⁹, met en place des centres de ramassage lui fournissant la marchandise et se fait connaître par de nouvelles démarches publicitaires dont nous citerons quelques exemples significatifs:

Albin Rochat-Michel, le plus gros producteur
de bêtes à cornes de Suisse.²⁰



Enseigne et carte de visite de la Maison Albin Rochat (Collection privée)

¹⁶ ACV, FOSC, PP778 OSEC 8/12, n°145-1313, 1939, vol.I.

¹⁷ Voir aussi: ROBERT, Jean-François, *La Mémoire des Combiers, artisans et métiers de la Vallée de Joux (XIX^e-XX^e siècles), Marchands d'escargots*, 1994, Lausanne, Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, p. 30.

¹⁸ GUIGNARD, Pierre, (petit-fils d'Albin Rochat), *Lettre adressée à M. Jean-Michel Rochat, affineur, aux Charbonnières*, le 8 juin 1979, 2^e parag.

¹⁹ Nom qu'il utilisa quelques fois pour des publicités.

²⁰ GUIGNARD, Pierre, *op. cit.*, à voir aussi: ROCHAT, Rémy, *Notice historique sur la famille Rochat, 1480-1980*, Lausanne et Le Sentier, mai 1980, pp.95-96, (Les personnalités: Albin Rochat, escargotiers).

Afin de promouvoir son produit et de développer son entreprise, jamais il ne manqua d'initiative. C'est ainsi que vers la fin de l'année 1885, il envoya un Vacherin Mont d'Or à Son Altesse Guillaume 1^{er}, Empereur d'Allemagne, et reçut des remerciements d'un fonctionnaire de la cour. Dès lors, il s'autoproclama :

Albin Rochat, fournisseur officiel de Sa Majesté
l'Empereur Guillaume 1^{er}²¹

Il redouble d'efforts dans sa recherche de nouveaux ramasseurs d'escargots dits coureurs et sa lutte contre ses concurrents. Ainsi, il distribue aux cultivateurs une véritable mise en garde les exhortant à travailler avec lui. Nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'une de ses lettres publicitaires²² dûment timbrée et signée *Votre dévoué Albin Rochat.*

Attention, ... Il est toujours dangereux d'expédier des escargots coureurs, surtout à des destinataires qui n'offrent aucune garantie de leur honnêteté et solvabilité commerciale, attirant la clientèle de bonne foi par des prix alléchants qui figurent seulement aux annonces faites dans les journaux sous diverses réclames avec titres ronflants, tels que [ses concurrents]: "A la Bourguignonne", "A l'Escargot suisse", etc., etc.

Avant de confier vos marchandises à l'adresse de ces belles enseignes, veuillez s.v.p. prendre des renseignements à bonne source sur les oiseaux de proie sans domicile fixe qui cachent là-dessous leur vraie identité afin de mieux pouvoir satisfaire leur rapacité.

Il existe en effet des aventuriers peu scrupuleux qui n'osent plus afficher leur nom propre et qui s'ingénient un joli masque pour continuer la pratique de leurs fourberies...

²¹ Ibidem. Signalons, au passage, qu'il s'agit bien de l'Empereur Guillaume 1^{er} (1797-1888) et non pas de son petit-fils Guillaume II (1859-1941), comme il a été dit à tort. Celui-ci ne montera sur le trône qu'à la mort de son père, Frédéric III, en 1888.

Voir aussi la *Feuille d'avis de la Vallée de Joux* en 1886.

²² Coll. Jean-Michel Rochat, affineur, Les Charbonnières.

Puis à l'attention de ses futurs collaborateurs, son discours prend des formes presque poétiques, dans tous les cas tout à fait démagogiques:

Les escargots ... Autrefois nos aïeux leur faisaient une guerre acharnée... Aujourd'hui, il n'en est pas ainsi, les cultivateurs les respectent et les ramassent soigneusement sous la mousse, au pied des arbustes, des ceps de vigne et le long des vieux murs qui bordent les haies et les vignes... Des spécialistes les ramassent également au mois d'août quand ils courrent par la pluie et les mettent dans des parcs spéciaux où ils sont conservés et nourris...

Son entreprise a sans doute été florissante, car il annonce en 1924, qu'il vend annuellement 25'000'000 kg d'escargots. Cette même année, il avise qu'il payera ses fournisseurs Fr. 150 les 100 kg. Ses publicités sont de plus en plus souvent traduites en allemand (*Laüferschnecken*), et sa recette est très appréciée; les grands-mères du village s'arrachent même son fameux sirop contre la toux à base d'escargot.

En bon Combier un brin comique, mais surtout économique, Albin Rochat invite²³ ses fournisseurs à lui envoyer leurs "escargots coureurs" en port dû par "petite vitesse" à la gare du Pont...

Même son esprit de farceur culoté ne l'empêchait pas de faire du chiffre d'affaire. Un jour, il fit paraître dans les colonnes de la Feuille d'Avis de Lausanne l'annonce suivante: "Plus de nez rouges, envoyez 5.- à Albin Rochat aux Charbonnières et recevez la méthode!" Quelques buveurs impénitents se sont vu répondre alors: "Eh ben buvez moins!"...

²³ ACV, dossier ATS (Agence télégraphique suisse), *Albin Rochat (1864-1942)*.

L'affaire postale des Charbonnières

Si le caractère et le tempérament d'Albin Rochat étaient déjà connus de ses contemporains de la région, ils allaient être portés bien au-delà des frontières de la Vallée durant la fameuse affaire postale des Charbonnières qui défraya la chronique entre 1928 et 1931.

Ce scandale est à prendre comme une pièce de théâtre villageoise en quatre actes.

La pièce débute de manière assez prosaïque au guichet postal du village entre un client quelque peu crédule et des buralistes indélicats. Albin Rochat, dans le premier rôle du client volé, vient de s'apercevoir qu'il a été grugé par deux fois sans s'en rendre compte. Il fait part de ses doléances aux postiers et les menace de porter plainte pénale. Ceux-ci nient les faits et crient à l'erreur comptable mais, connaissant le caractère jusqu'au-boutiste du plaignant, ils retrouvent finalement la somme d'argent d'une façon des plus douteuse.

Le deuxième acte commence par l'entrée en scène de Charles Rochat²⁴, Directeur des postes à Lausanne, mis au courant de l'affaire par Albin Rochat qui attend de son ami combier impartialité et clairvoyance. Charles Rochat, certes, arrange les choses à sa manière en ordonnant une mise à la retraite anticipée des deux fonctionnaires "pour raison de santé" mais croit bon d'annoncer plus tard, lors d'une assemblée, que "les calomnies lancées contre les buralistes avaient été reconnues fausses..."²⁵, vantant même la probité des anciens buralistes.

Ceci ne manqua pas d'irriter Albin Rochat qui d'une part avait été déçu de l'intervention de Charles Rochat et, d'autre part, s'était senti fortement blessé d'être ainsi traité de calomniateur. C'est ainsi qu'il prit la décision d'envoyer une lettre ouverte à la presse afin de nantir

²⁴ Il s'agit de Gabriel Charles Eugène Rochat (1869-1938), fils de Charles Auguste Rochat "dit Pit" et d'Euphrasie Aimée née Rochat, bourgeois du Lieu, né aux Charbonnières, employé postal 1885-1935, directeur du II^e arrondissement postal (Vaud, Valais, Fribourg) dès 1919, conseiller communal radical à Lausanne 1917-1930, président d'honneur de l'Union chorale de Lausanne. Il est le père de: André-Louis Rochat (1898-1991), pasteur à Vaulion 1921-1929, à Vullierens 1929-1938, aumônier à l'Hôpital cantonal 1938-1961, conseiller communal socialiste à Lausanne 1966-1969; ainsi que de Pierre Rochat (1899-1944), avocat à Lausanne (1924), député radical au Grand conseil 1929-1941, conseiller national en 1931, directeur et rédacteur en chef de *La Revue* 1928-1931.

²⁵ ROCHAT, Charles, *Assemblée publique au sujet de nouveau locaux postaux aux Charbonnières*, tenue le soir du 7 août 1928 à l'Hôtel du Cygne aux Charbonnières.

l'opinion publique de cette affaire. Cependant – et c'est là le comique de la pièce – Albin Rochat s'adressa tout d'abord à son journal de prédilection, *La Revue de Lausanne*. Celui-ci répondit négativement à son offre et déclencha un nouveau courroux chez Albin Rochat. Il fallait encore savoir que le rédacteur en chef et directeur de ce quotidien n'était autre que Pierre Rochat (1899-1944) second fils de Charles Rochat! N'ayant nullement l'intention de battre en retraite, Albin Rochat mit le cap sur le bout du lac et demanda une entrevue au rédacteur en chef du journal *Le Droit du Peuple* à Genève.

Le troisième acte commence ; l'affaire postale des Charbonnières prend une tournure politique; c'est l'entrée en scène fulgurante de Léon Nicole²⁶, rédacteur du *Droit du Peuple*! Celui-ci se saisit du dossier et en fit son cheval de bataille contre un ennemi aussi bien politique que syndical: Charles Rochat. Il s'ensuit donc une série interminable de missives et de lettres ouvertes foisonnant de menaces et d'insultes entre les rédactions des journaux *Le Droit du Peuple* et *La Revue* qui est immédiatement mêlée à l'histoire. Chacun y va de ses arguments – il devient d'ailleurs difficile pour le lecteur de se prononcer pour ou contre l'une ou l'autre des parties – jusqu'au jour où, le 14 novembre 1928, la tournure des lettres devient exagérément injurieuse et diffamatoire! En effet, Léon Nicole, prétend que:

(...) La Direction des Postes du II^e arrondissement, a à sa tête un militant du Parti radical, nommé directeur non pour ses capacités professionnelles et administratives qui sont très au-dessous de la moyenne, mais pour les services rendus au Parti radical vaudois...

Cette insulte ne reste pas sans suite: une plainte pénale pour diffamation est déposée par le Directeur des postes du II^e arrondissement.

²⁶ ACV, dossier ATS, Léon Nicole (1887-1965), originaire de Montcherand, conseiller d'Etat de Genève 1933-1937, conseiller national, maire du Petit-Saconnex. Il fit d'abord carrière dans l'administration des postes à Lausanne, se fixa à Genève en 1911, milita dans la section genevoise des PTT et en devint président. Peu après 1918, il fonda un journal hebdomadaire *La voix du travail* qui devint quotidien sous le titre *Le Droit du Peuple* à Lausanne. En 1944, il fonda le parti du travail ainsi qu'un nouveau quotidien nommé "*La voix ouvrière*".

En avant pour le bouquet final! Le quatrième et dernier acte de cette affaire épineuse se termine par un procès de presse! Tous les acteurs se retrouvent rassemblés dans le décor d'un tribunal, sur un fond musical sinistre et lourd, digne du *Commandement du prince*²⁷ de Sergei Prokofiev... Comme le rideau, le verdict tombe: Léon Nicole est condamné à payer Fr. 100.- d'amende et Fr. 100.- d'indemnités!

En avril 1931, Albin Rochat édite une brochure relatant toute l'affaire avec précision, dans laquelle se trouvent toutes les diverses lettres de chacune des parties. La brochure s'intitule: *L'affaire postale des Charbonnières, Un homme que l'on s'étonne de voir aujourd'hui encore à la tête du II^e arrondissement postal.*

Ses tracasseries de pêche

À peine sorti de l'affaire postale, Albin Rochat, qui "pratique la pêche depuis plus d'un demi-siècle, et la connaît assurément mieux que les gendarmes qui veulent lui donner des leçons"²⁸, publia, à deux reprises, des textes réprobateurs au sujet de la loi sur la pêche et de son application sur les lacs de la Vallée (Joux, Brenet, Ter). Il est le signataire, en janvier 1933, de : *Les tracasseries et les Délices de la Pêche à la Vallée de Joux*, suivi en janvier 1936 de : *Vieilles et Nouvelles Tracasseries de Pêche à la Vallée de Joux*.

Par ces deux brochures, il cherche à défendre les pêcheurs de la Vallée en dénonçant "la malédiction d'une justice erronée"²⁹ se basant sur une loi grevée "d'injustes et monstrueuses lacunes"³⁰. Il désapprouve, en effet, les multiples affaires dans lesquelles les pêcheurs tombent sous le couperet de la loi, pour des affaires de hameçons, de filets et d'autres accessoires de pêche interdits d'utilisation sous certaines formes. Il maudit également les maîtres démêlés avec le fameux caporal de

²⁷ PROKOFIEV, Sergei, *Le Commandement du prince*, in *Roméo et Juliette*, ballet composé entre 1935-1936.

²⁸ ROCHAT-MICHEL, Albin, *Vieilles et Nouvelles tracasseries de Pêche à la Vallée de Joux*, Les Charbonnières, T. Beneux, Lausanne, janvier 1936, p. 4. Voir aussi: "Un courageux", in *Le Grutli*, Journal du Parti Socialiste National, Lausanne, 1^{er} mai 1936, publicité et annonce de sortie de presse de la brochure.

²⁹ ROCHAT-MICHEL, Albin, *Les Tracasseries et les Délices de la Pêche à la Vallée de Joux*, Les Charbonnières, Imprimerie R. Dupuis, Le Sentier, janvier 1933, p. 6.

³⁰ Idem, p. 7

gendarmerie et garde-pêche Cochet, dépeint comme un infâme fonctionnaire véreux aux mille et un abus de pouvoir. Dans ses textes, Albin Rochat s'érige en "être humain loyal et impartial ... sensible aux bons procédés, principes de loyauté, de justice et de droit"³¹ et laisse croire qu'en ces temps de contrebande, due à la mauvaise conjoncture économique, nos braves pêcheurs combiers pratiquaient constamment leur art dans la stricte observance des lois et règlements. Le texte foisonne d'anecdotes mêlant considérations pratiques et légales, met en scène les habitants du village des Charbonnières, dont régulièrement Camille Rochat³², neveu d'Albin. La quatrième page de couverture de la brochure de 1933 indique en gros caractère : "Cette brochure ne contient que des vérités incontestables".

Au gendarme Cochet

Sans entrer dans ces affaires³³ épiques qui firent jouter Albin Rochat contre la maréchaussée – nous laisserons aux intéressés le soin de lire les deux brochures citées plus haut – penchons-nous sur une personne qui semble avoir été l'ennemi juré d'une vie, celui qui déclencha toutes les foudres d'Albin Rochat; le gendarme Cochet. En effet, l'affaire la plus rocambolesque ayant confronté les deux hommes est sans doute celle du poème qu'Albin ne se gêna pas d'adresser publiquement au fonctionnaire le 31 mai 1934. Un poème³⁴ des plus injurieux qui le traite, entre autres, d'immense crétin, imprimé à 5'000 exemplaires dont plus de 1'500 distribués à la Vallée, dans les établissements publics ainsi qu'aux particuliers. Ce véritable outrage à magistrat valut un procès à Albin Rochat qui fut condamné par le Tribunal de la Vallée à payer une amende de Frs 150.- en plus des quatre cinquièmes des frais de justice. Le dernier cinquième des frais restant représentait la part dévolue à l'imprimeur ayant édité le pamphlet. Finalement, le Tribunal

³¹ Idem, p. 6

³² ACA (Archives communales de L'Abbaye), RN 5, p.249, Camille Charles César Rochat (1894-1967), fils de Wilfrid Louis Rochat (1866-1946) et de Clara Rochat née Beutler (1871-1946), petit-fils de Charles Louis Rochat (1836-1909).

³³ Signalons aussi sa comparution en recours devant le Tribunal fédéral pour une autre affaire de pêche en décembre 1933.

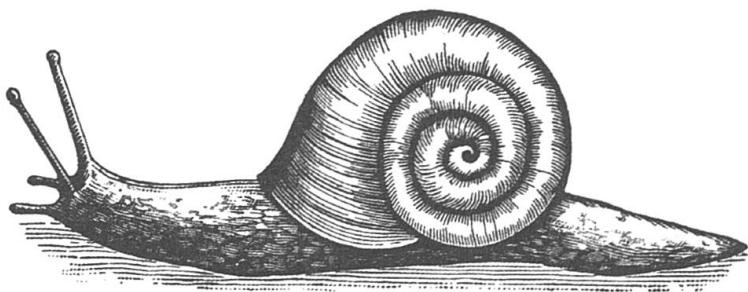
³⁴ ROCHAT-MICHEL, Albin, *Au gendarme Cochet*, Les Charbonnières, 31 mai 1934, poème d'une virulence excessive signé Albin Rochat mais de la plume de Pierre Guignard son petit-fils.

ordonna la destruction du reste des exemplaires et annonça qu'il renonçait à prononcer une peine privative de liberté méritée contre l'inculpé au vu de son âge déjà avancé (70 ans).

Peu après, Albin Rochat écrit encore dans la presse qu'il "supporte allégrement l'amende et que l'essentiel pour lui est d'avoir traduit publiquement les sentiments de tous les pêcheurs à l'égard du gendarme Cochet". Plus loin, il s'illustre et se décrit au travers du paragraphe suivant: "La loi ne permet pas, paraît-il, qu'on appelle un chat "un chat". C'est tant pis pour moi. Je suis de ceux qui n'ont jamais craint de dire leur opinion. Et lorsque je suis en butte aux mesures tracassières de quiconque, je ne me contente pas de faire le poing dans ma poche, lâchement, mais je réagis avec toute la vigueur qui me reste. Personne ne m'empêchera de dire ce que j'estime être la vérité".

Un simple fonctionnaire...? Mais qui est-il...?

Charles Auguste Cochet est né à Coppet, le 7 novembre 1888. Fils de Charles Frédéric Cochet, bourgeois d'Apples, boucher de formation, domicilié à Mézières, il entre au corps de gendarmerie³⁵ le 14 juin 1909, suit l'école d'aspirants gendarmes et part dans le canton occuper successivement les postes de Lausanne-Dépôt, Vallorbe, Renens, Yverdon, Provence, la Poissine-Bonvillars, Oron et Yvonand. Le 15 avril 1930, Charles Cochet est promu au grade de caporal et envoyé



³⁵ ACV, SB 36/15, *Registre des postulants 1908-1921*, consulté sous autorisation du 29.07.2005 de la part du remplaçant du Commandant de la police cantonale vaudoise. Cette source présente le postulant Charles Cochet, en date du 13.10.1908, de la façon suivante: "172 cm, se présente bien, a bonne façon, un peu fluet, a l'air intelligent, [...], connaît la langue allemande. Notes pédagogiques: 4 fautes, juste".

comme chef de poste et garde-pêche au Sentier. Il y fonctionnera jusqu'au 3 juin 1935 avant d'être nommé sous-chef du poste de Vevey. Sa vie³⁶ se termine très abruptement le 30 septembre 1936 à 17h00, quand rentrant d'une tournée, le gendarme Charles Cochet s'affaisse et succombe à une congestion cérébrale foudroyante. Il avait 48 ans.

Six ans plus tard, Albin Rochat dit "Binbin", marchand d'escargots coureurs, négociant de toutes sortes et tête d'affiche d'une presse à scandales encore à naître, décède aux Charbonnières le 2 mai 1942 à 78 ans.

Loïc Rochat

Mes remerciements vont à MM. Charles-Louis Rochat, Conseiller d'Etat; Jean-Michel Rochat, affineur, aux Charbonnières; Gaston Guignard, à Vevey; André Lugrin, au Sentier, qui ont eu l'amabilité de me consacrer du temps ainsi que de mettre leur documentation à ma disposition.

³⁶ ACV, dossier ATS (Agence télégraphique suisse), *Charles Cochet (1888-1936)*.